



RAPPORT MORAL 2025

Notre Association enregistre ces dernières années une stabilité du nombre d'adhérents sans être revenu au niveau des années antérieures à 2020, mais nous avons tout de même cette année 1457 adhérents pour 1727 inscriptions dans les diverses sections sportives et culturelles.

Chaque année, il est dispensé plus de 210h de cours ou entraînements par semaine, hors compétitions sportives, animations diverses et stages.

L'ensemble des professeurs, entraîneurs, animateurs, par leur dynamisme, leur professionnalisme et leur forte implication, permettent à l'ASV de fournir des activités variées et de qualité. Les trois salariés gèrent avec efficacité l'accueil, la partie administrative et la diffusion des informations auprès des adhérents. L'ensemble de ces personnes équivaut à un effectif d'environ 9 temps plein. Cette année encore, un grand nombre de bénévoles dévoués et dynamiques consacre beaucoup de leur temps dans différentes sections de l'association avec une gestion rigoureuse des dépenses permettant ainsi d'offrir aux adhérents des prestations de qualité à un coût raisonnable.

Le fonctionnement de l'ensemble de nos sections a été très satisfaisant et on se reportera pour le détail au compte-rendu d'activité de la saison 2025-2026 joint à ce rapport.

Sur le plan culturel et sportif, nos différentes sections ont eu une année riche.

- Les artistes adultes : peintres, sculpteurs et photographes ont fait une belle exposition de leurs œuvres à l'Atelier des Arts.
- Participation du club photo D'Clics à un concours départemental avec à la clef le premier prix : « le Coquetier ».
- Concerts par l'Orchestre Symphonique de Villebon et le Chœur Josquin des Prés dont la Missa di Gloria de Puccini.
- Gala de danse annuel avec trois spectacles.
- Démonstration de gymnastique sportive.
- Tournois organisés par les clubs de handball, tennis de table, volleyball.
- Visites de musées et de lieux historiques ou industriels à travers la section « A la découverte de l'Ile de France ».
- Participation de la danse classique et contemporaine au trophée Tsirelle et Anchoréa avec de très bons résultats dont des premiers prix et plusieurs médailles.
- Bonne performance de la section volley et handball dans les différentes compétitions auxquelles elles participent.
- Participation dynamique de la section handball à l'organisation du tournoi international féminin des quatre nations (challenge Iltis).

La rentrée de la saison 2025/2026 a vu une bonne augmentation des inscrits à différentes activités par rapport à l'exercice précédent avec cependant quelques disparités :

- Stabilité pour le handball et le tennis de table et nette progression pour le volleyball.
- Stabilité dans les activités chant et musique.
- Très bonne progression dans les disciplines danses.
- Pour les sections gymnastiques stabilité chez les enfants, nette augmentation chez les adultes avec un manque de créneaux face à la demande et chez ceux-ci franc succès des stages pendant les congés scolaires.
- Pour les activités artistiques et manuelles, il y a une stabilité des effectifs avec une bonne fréquentation en dessin enfant et dessin ado-adulte et pour la section modelage-sculpture adulte suite à la demande : création d'un deuxième cours. Dans ces activités, les stages organisés ont beaucoup de succès.

L'ASV, titulaire des agréments « Jeunesse et Sport » et « Jeunesse et Education Populaire », est affiliée à plusieurs Fédérations nationales : handball, tennis de table, sports adaptés (handicap), volleyball, photo, fédération française de modélisme ferroviaire (FFMF), UFOLEP, Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO) : fédération très utile pour son service juridique.

Sur le plan administratif, nos relations avec la commune sont régies par une convention triennale précisant les conditions d'utilisation des locaux mis à notre disposition (Maison de l'ASV de la Place du 8 Mai 1945, Atelier des Arts, sous-sol de l'Ecole des Casseaux...), locaux modernes et bien entretenus. Nous disposons en outre quotidiennement et pour les compétitions des installations du Centre Sportif de Villebon et des Gymnases de Longjumeau, et très fréquemment du Centre Culturel Jacques Brel. Une convention annuelle d'objectifs définit les prestations et animations offertes par l'ASV aux villebonnaises et villebonnais et le montant de la subvention attribuée pour aider à les financer (355000 € en 2025) en légère augmentation suite à la prise en charge du chef de l'orchestre symphonique de l'ASV.

L'ASV a pour objectif principal le bien-être de ses adhérents dans les pratiques artistiques, culturelles et sportives sans esprit particulier d'excellence mais en apportant à tous de la qualité dans les activités proposées. Cela lui permet d'être labellisée « Club formateur » par les Fédérations Françaises de Handball et Volley Ball.

Points d'amélioration :

- Nous invitons vivement l'ensemble des adhérents de l'ASV à consulter leur site internet www.asv.asso.fr, pour s'informer des différentes actualités ou activités et également à se connecter sur le site en ligne « Mon Club » sur lequel les inscriptions sont possibles.
- Nous constatons le manque ou le retard d'information dans certaines situations ce qui complique la tâche du personnel administratif et peut entraîner du retard dans le traitement des dossiers. Nous déplorons la perte de temps engendrée par le non-paiement de cotisations et aussi dans certaines sections sportives d'enregistrer les licences avant que toutes les cotisations soient versées à l'association.

Le bilan financier positif de cette année, grâce à une gestion rigoureuse, permet à notre association d'équilibrer les comptes sur ces cinq dernières années et nous ferons tout pour maintenir cet état afin d'offrir aux adhérents un bel espace de partage et d'accueil sans distinction d'aucune sorte.